

Image not found or type unknown



recours annulation mutation

Par **ffcadre**, le **24/06/2009** à **16:58**

bonjour,

je travaille actuellement en seine st denis (fonction publique)

ma mutation etait prevue pour montpellier au 1er septembre, on viens de m'annoncer que le poste que je devais integrer n'est finalement pas disponible car la personne qui devait le liberer ne part plus

la cadre sup s'etait engagée à me recruter au 1er septmbre et j'ai donc fait l'acquisition d'un appartement sur montpellier

j'aimerai savoir quels sont mes recours si on ne me propose pas d'autre poste et que finalement ma mutation est annulée

en vous remerciant par avance pour vos reponses